

SAINT-MAMET-LA-SALVETAT

(Cantal, chef-lieu de canton, arrond. d'Aurillac, 1 342 hab.)



Saint-Mamet-la-Salvetat (Cantal). Église de la Commanderie Saint-Jean-Baptiste, vue du nord-est.

AVANT de devenir l'église paroissiale du petit hameau de La Salvetat, l'église de la Commanderie Saint-Jean-Baptiste était placée dans l'obédience des Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, c'est-à-dire de l'Ordre Souverain de Malte.

Construite au XIII^e s. par les Commandeurs de Saint Jean de Jérusalem, l'église fut saccagée pendant les guerres de religion, puis restaurée en 1602. Elle a subi peu de modifications depuis cette date, et présente, avec la maison du Commandeur qui la jouxte, un ensemble d'intérêt historique et religieux évident. Les façades et les toitures de l'église sont inscrites à l'Inventaire supplémentaire depuis le 31 décembre 1980.

De dimensions relativement modestes (10,90 m sur 4,60 m), l'église est bâtie sur un plan rectangulaire. La sacristie, à gauche du chœur, et la chapelle de la Vierge, à droite de la nef, sont des adjonctions récentes. Le chœur, à chevet plat, est voûté d'ogives et est séparé de la nef par un arc brisé à clef. La façade, de proportions harmonieuses, incorpore un clocher-mur à deux baies. La très belle toiture à deux pans, couverte de lauzes en écailles, nécessitait de sérieux travaux. La Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 40 000 F en 1987.

H. T.